

REMBLAI / DÉBLAI / EXCAVATION**PRIX DU CERTIFICAT :** Remblai et déblai **150 \$** Excavation du sol **25 \$****RÉSERVÉ ADMINISTRATION**

Date de réception et numéro de demande	Date :	Numéro de demande :	
Numéro	Lot :	Zone :	Matricule :
Usage de l'immeuble	☐ Résidentiel (H) ☐ Commercial (C) ☐ Agricole ¹ (A) ☐ Industriel (I) ☐ Communautaire (P)		
Particularité(s)	☐ Périmètre urbain ☐ Zone agricole ¹ ☐ Autres :		
Règlement discrétionnaire	☐ PIIA Secteur : ☐ DM ☐ Autre(s) :		

1: Annexe A (Obligatoire) : Exigences pour une demande de travaux de remblai et de déblai pour un usage agricole.

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT CONCERNÉ

Adresse des travaux ou numéro de lot	
--------------------------------------	--

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DEMANDEUR

Nom		
Adresse		
Ville et code postal	Ville :	Code postal :
Téléphone	Maison:	Cellulaire:
Courriel		
Propriétaire	☐ Oui ☐ Non <i>*Une procuration du propriétaire est requise.</i>	

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux	☐ Requérent ☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur ☐ Autre :	
Nom de l'entreprise		
Nom de l'entrepreneur		
Adresse		
Ville et code postal	Ville :	Code postal :
Téléphone	Bureau :	Cellulaire :
Numéro d'entreprise du Québec ou Régie du bâtiment	NEQ :	RBQ :

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date début des travaux	
Date fin des travaux	
Valeur des travaux	

Si possible, veuillez nous soumettre votre soumission de l'entrepreneur.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

2452, chemin de l'Église, Sainte-Clotilde, Qc, J0L 1W0 | Tél. 450 826-3129, poste 5 | Télécopieur: 450 826-3217 | urbanisme@mste-clotilde.ca

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Projet	☐ Remblai	☐ Déblai	☐ Excavation
Motifs du projet	Ex: Nivellement, ect. :		
Localisation <i>Si terrain avec un bâtiment principal</i>	☐ Cour avant	☐ Cour latérale droite	☐ Cour arrière
	☐ Cour avant secondaire	☐ Cour latérale	
Quantité de matériel	Volume:	Épaisseur :	
Matériel de remblai	Ex: Terre argileuse, arable, sable, ect. : _____		
	Attention : L'emploi de pneus, de blocs de béton ou d'Asphalte, de matériaux de rebuts, de contenants (vides ou pleins), de matériel de démolition ou autre matériaux similaires est prohibé pour le remblayage de tout terrain.		
Provenance du matériel	Lieu de provenance :	Lieu de disposition :	
Description détaillée			

DOCUMENTS EXIGÉS LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE

- ☐ **Dépôt de 5 000 \$** obligatoire avant l'émission du certificat. Le dépôt est remboursé en totalité ou en partie à la fin des travaux, suite à l'analyse du fonctionnaire désigné.
- ☐ **Formulaire de demande de permis** signé et payé
- ☐ **Procuration** signée par le propriétaire permettant au requérant de formuler une demande en son nom si le requérant est différent du propriétaire **Si applicable**
- ☐ **Autorisation de la CPTAQ** Si en zone agricole (selon le projet et la superficie)
- ☐ **Implantation de la construction** Veuillez utiliser le plan joint à votre certificat de localisation + vérification de servitude
- ☐ **Photographies montrant la zone d'intervention** selon le projet et à la demande de l'officier municipal
- ☐ **Une étude de caractérisation** signée/scellée de la nature / composition des sols importés et/ou du terrain receveur selon le projet et à la demande de l'officier municipal
- ☐ **Un plan** indiquant toute contraintes physiques et naturelles

D'autres documents peuvent être exigés selon le cas.

Un document manquant empêchera le traitement de la demande.

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

- ☐ **Je reconnais avoir eu tous les renseignements nécessaires afin de donner un consentement libre, manifeste et éclairé pour la collecte de mes informations personnelles.**

Signature : _____

Date : _____

Note : Le fonctionnaire responsable du dossier bénéficie d'un **délai de 30 jours** (si demande conforme), dépendamment de la nature des travaux projetés, calculé à compter du moment où la demande est substantiellement complète pour fins d'analyse municipale, afin de répondre à la demande formulée. (*Règlement des permis et certificats #474, article 3.1.10*).

ANNEXE A :**Exigences pour une demande de travaux de remblai et de déblai pour un usage agricole**

- ☐ **Un plan de circulation** incluant le nombre de camions prévus pour chaque journée où se déroulent les travaux. Le plan de circulation doit être approuvé par le Conseil municipal avant la délivrance du certificat d'autorisation.
- ☐ **Preuve d'assurance responsabilité** de 1 million de dollars.
- ☐ **Un plan et un rapport d'agronome** incluant :

Avant les travaux :

- Le mandat de l'agronome.
- Les objectifs agricoles du projet et sa justification.
- La description du site et une étude visuelle des lieux.
- Le diagnostic agronomique indiquant la topographie actuelle et une étude portant sur le modèle d'écoulement de l'eau, la description pédologique du site, la réalisation d'un plan d'échantillonnage en fonction de la superficie du site et des changements de sol. L'épaisseur de la couche arable, la texture du sol et le pourcentage de fragments doivent apparaître au rapport.
- La topographie projetée et le nivellement proposé par rapport à la rue et aux terrains adjacents.
- Les orientations à court, moyen et long terme relativement au projet d'amélioration de la terre agricole.
- Les caractéristiques agricoles du matériau de remblai signé par l'agronome attestant de l'apport agricole du remblai et la validation de la mise en valeur de la terre agricole.
- Une description des mesures adoptées pour maintenir l'écoulement naturel de l'eau et contrôler l'érosion.
- La localisation des servitudes.
- La localisation des lignes de lot.
- La localisation des bâtiments.
- La localisation des cours d'eau et des ponceaux.
- La localisation des aires boisées ou des aires de plantes rares ou menacées.
- L'identification des bandes riveraines et des mesures de protection envisagées.

- ☐ **Une estimation du nombre de camions de terre** devant être apportée sur le terrain ainsi que la provenance de la terre de remblai.

Pendant les travaux :

- Un rapport de suivi effectué par un agronome doit être effectué à la moitié du projet, confirmant le respect de la demande initiale et les étapes de réalisation du projet. Les notes de chantier doivent être annexées au rapport de suivi.

Après les travaux :

- Un rapport final, effectué par un agronome, doit être déposé à la Municipalité à la fin des travaux faisant état de la situation suite à finalisation des travaux de remblai ou de déblai, incluant les nouveaux niveaux du terrain. Les notes de chantier doivent être annexées au rapport de suivi.